

COMMUNE DE PENCHARD

ATTESTATION COMMUNALE

TERRAIN D'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL

Je soussigné,

M. Marc ROUQUETTE, Maire de la commune de Penchard,

ATTESTE SUR L'HONNEUR

Article 1 : Que le site situé au lieu-dit « MONTBOUT », composé des parcelles cadastrales section ZE N° 76 ; 106 ; est une ancienne carrière faisant état d'une absence de réaménagement.

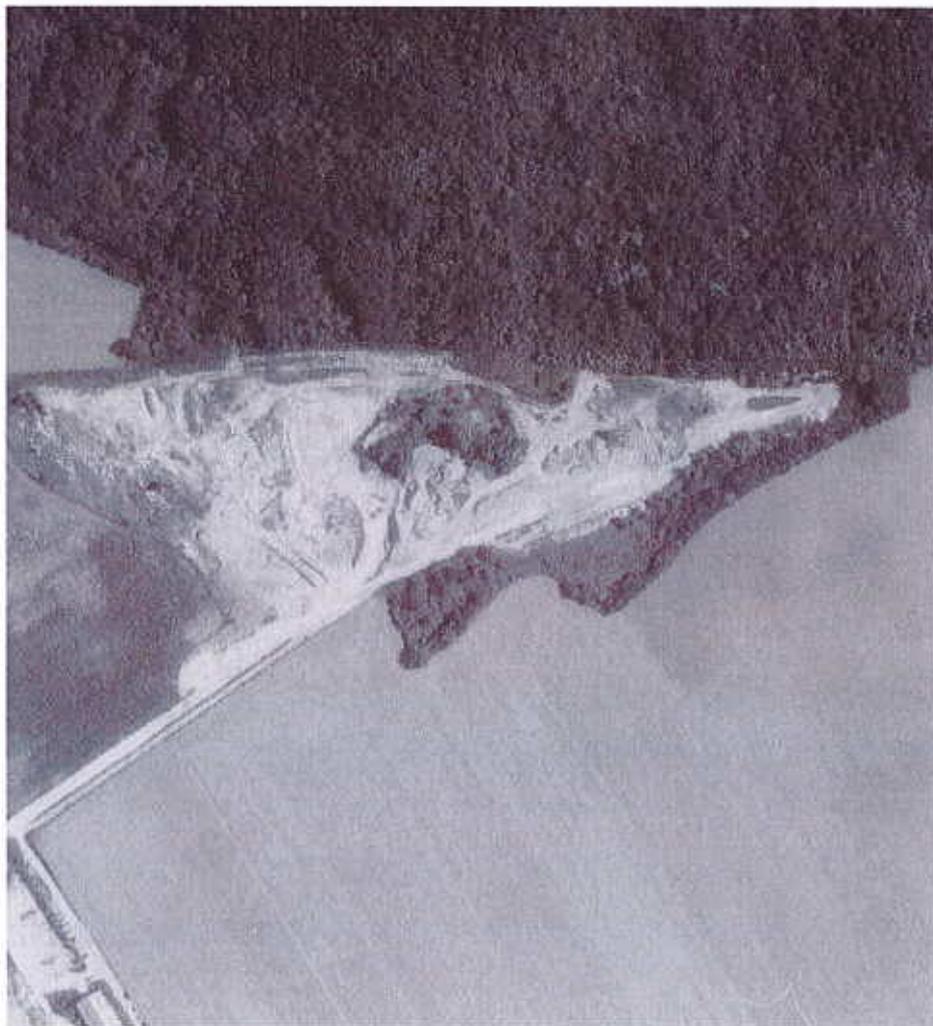
Coordonnées GPS en Lambert II étendu :



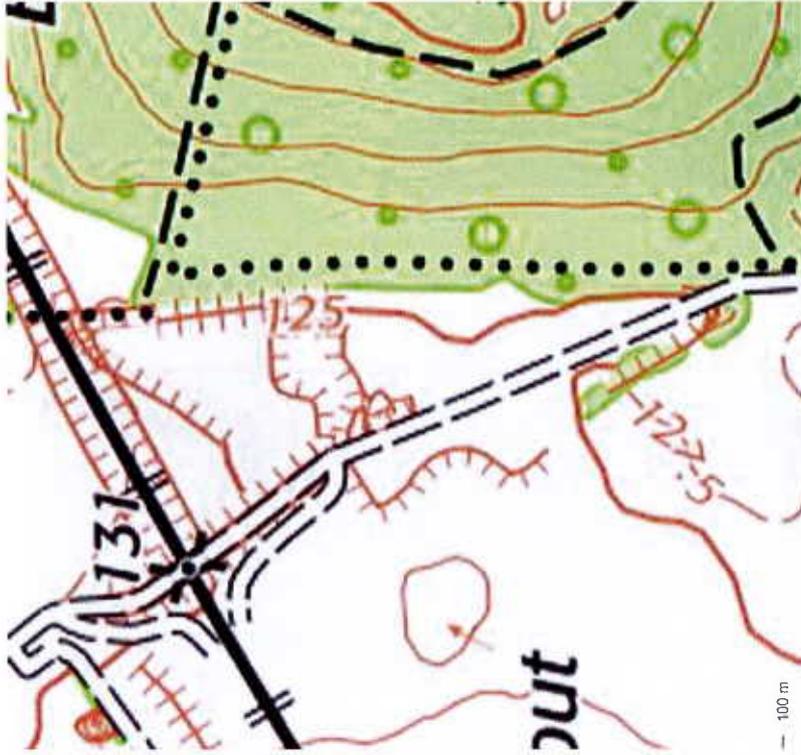
Plan de localisation du site en image satellite :



Vues historiques du site en 1978 et 1990 :



Plan de localisation du site en image IGN :



Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le

ID : 077-217703586-20241128-DELIB_27_2024-DE



Fait à Penchard, le 28 Nov 2024

Monsieur le Maire,
Marc ROUQUETTE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marc Rouquette'.